

JÉROBOAM (2ÈME PARTIE)

UN PÉCHEUR RELIGIEUX

Eddie Cloer

Texte : 1 Rois 11.26-39 ; 12.1-14.20

L'histoire nous enseigne que, souvent, un seul homme trace le chemin vers le bien ou vers le mal pour une famille, une ville, une nation ou le monde¹. Si nous considérons que cela est injuste, qu'une seule personne ne devrait pas exercer une telle influence, que chaque être humain devrait pouvoir déterminer son propre destin sans l'interférence des autres, nous avons raison, bien entendu. C'est comme cela que Dieu nous a faits. Néanmoins, il arrive que les hommes et les nations cèdent passivement et sans réfléchir aux tendances, aux styles de vie, aux résolutions de ceux qui tiennent les rennes du pouvoir, sans prendre leurs propres décisions, surtout sans sonder sérieusement et profondément la Parole de Dieu. Le résultat en est qu'ils deviennent, par défaut, comme des marionnettes manipulées à la ficelle. Le chemin de la moindre résistance crée des rivières sinueuses et des personnes désobéissantes. Nous devenons volontairement les esclaves du dessein de l'autre, en n'utilisant pas à bon escient la liberté de choix que Dieu nous a procurée.

Le peuple d'Israël dut se féliciter d'avoir choisi Jéroboam comme roi. Après tout, il avait tout pour les diriger : talent, charisme, confiance, les atouts naturels d'un leader. On n'aurait pas pu trouver un meilleur dirigeant ! Avec ce jeune

Jéroboam, pensaient-ils, l'avenir était brillant, prometteur.

Ils ne se rendaient pas compte que ce Jéroboam, leur choix si précieux, les enverrait sur un chemin qui détruirait complètement le royaume. Les 22 années du règne de Jéroboam (931 - 910 av. J.-C., cf. 1 R 14.20) furent fatales pour Israël.

Au lieu de forger la réussite magnifique que tous préconisaient pour lui, Jéroboam devint un échec de première classe. On ne se souvient de lui que pour avoir conduit son peuple dans le péché. Ainsi il devint, dans un sens, le champion du diable. Jéroboam fut une contradiction, un oxymore : un pécheur religieux. Normalement, on ne peut être les deux en même temps ; mais Jéroboam essaya de le faire, et c'est ce qui rendit sa vie si détestable devant le Seigneur. Quelle épitaphe sur la vie d'une personne, qu'elle n'a fait que pécher et conduire les autres dans le péché !

Examinons à présent le péché en question, la raison de l'échec de Jéroboam.

LE PÉCHÉ DÉFINI

Divisons les péchés en deux grandes catégories : péchés moraux et péchés religieux. Ce n'est pas la Bible qui fait cette distinction ; nous la faisons ici pour tenter d'identifier le péché dont Jéroboam se rendit coupable.

Les péchés moraux sont ceux qui font du mal, soit à nous-mêmes, soit à d'autres. Ils ne sont pas nuisibles parce que prohibés ; ils sont prohibés parce que nuisibles. Dieu, en Père aimant, veille à notre bien en interdisant

¹ Adolphe Hitler (1889-1945) dictateur allemand nazi, et Joseph Staline (1879-1953), chef soviétique, sont deux bons exemples.

certaines attitudes, certaines actions qui blessent et affligent l'esprit et la conscience, le corps et la personne. Notre raisonnement limité, employé avec pureté, conclut que tout ce qui blesse ou qui corrompt un être humain devrait être considéré comme un péché.

Les péchés religieux sont mauvais parce qu'ils contredisent les commandements clairement dictés par Dieu. Ils sont nuisibles parce que prohibés ; ils ne sont pas prohibés parce que nuisibles. Dieu est souverain, il nous dit comment il désire être adoré, servi, représenté. Sans nous donner toujours les raisons de telle ou telle instruction, il exige notre obéissance. Par exemple, il dit à Nadab et Abihou en Lévitique 10 quel genre de feu il fallait utiliser pour leur adoration dans le tabernacle. Connaissant donc sa loi sur ce sujet, les deux sacrificateurs choisirent de l'ignorer et même de la rejeter. Ce manque d'obéissance conduisit au désastre :

Les fils d'Aaron, Nadab et Abihou, prirent chacun un brasier, y mirent du feu et posèrent du parfum dessus ; ils apportèrent devant l'Éternel du feu étranger, ce qui était en contradiction avec l'ordre de Dieu. Alors le feu sortit de devant l'Éternel et les consuma : ils moururent devant l'Éternel (Lv 10.1-2).

Nadab et Abihou ne commirent aucun meurtre, ils ne dérobèrent pas, ils ne répandirent aucune fausse rumeur, les péchés que l'on considère normalement comme moraux. Ils ignorèrent tout simplement les instructions de Dieu, mettant de côté ses ordonnances et refusant de faire ce qu'il avait dit. Leur péché était religieux, non moral. Quelqu'un dira qu'il n'y a pas de mal à utiliser un feu autre que celui que Dieu avait commandé, parce que, après tout, on n'a fait de mal à personne, ce n'était qu'une innovation innocente, un changement de routine, de style. Mais l'action de ces deux hommes alla bien plus loin qu'une question de jugement ou d'innovation. Il s'agissait du péché qui consiste à rejeter la volonté de Dieu. Ainsi, par leur désobéissance, ils se mirent à la place de Dieu, prenant eux-mêmes la décision de la manière dont ils adoreraient l'Éternel.

La différence entre un péché moral et un péché religieux devient donc évidente. En interdisant le péché moral, Dieu cherche à éviter que l'on fasse du mal à l'autre ; en proscrivant le péché religieux, il cherche à provoquer le respect

et l'obéissance dont il est digne.

La faute grave commise par Jéroboam fut donc religieuse, et non morale. Il ne fit pas tuer des gens innocents, comme le fit Manassé (2 R 21.16) ; il ne participa pas à l'immoralité de David (2 S 11.1-5) ; il n'était pas infidèle à ses promesses, comme Saül (1 S 15.17-22). Néanmoins, il rejeta la loi de Moïse, rédigeant ses propres lois religieuses et exigeant que le peuple les suive.

LE PÉCHÉ DÉCRIT

Peu après sa succession au trône, Jéroboam se trouva devant la situation créée par l'emplacement de Jérusalem dans le royaume du sud. Jérusalem était le lieu du culte établi par la loi. Trois fois par an, le peuple de Dieu devait monter à Jérusalem pour adorer l'Éternel (Ex 23.17). Jéroboam dut donc décider ce qu'il ferait de ceux du royaume du nord qui allaient à Jérusalem pour adorer. Il fallait qu'il choisisse, soit d'encourager ces gens à obéir ainsi à l'Éternel, soit de prononcer nulle la loi et de mettre en place un nouveau système qui n'exigeait pas un déplacement à Jérusalem. C'était une décision très importante, que tout le peuple attendait. Faire le bon choix aurait exigé de l'intégrité, de la conviction, du courage. Mais Jéroboam défia l'avertissement de Dieu et plongea — tête baissée — dans la désobéissance religieuse. Il établit deux nouveaux centres de culte à Béthel (à 13 kilomètres de Jérusalem, dans la partie sud d'Israël) et à Dan (à l'extrémité nord de la Palestine), sous prétexte que Jérusalem était trop loin pour le peuple du nord.

Après avoir pris conseil, le roi fit deux veaux d'or et dit au peuple : Vous êtes assez montés à Jérusalem ! Israël, voici tes dieux qui t'ont fait monter du pays d'Égypte. Il en plaça un à Béthel et il mit l'autre à Dan (12.28-29).

La lecture de ces deux versets révèle aussi une autre innovation de Jéroboam : de nouveaux objets d'adoration sous forme de deux veaux d'or, idolâtrie impensable pour un adorateur fidèle de l'Éternel. Jéroboam et Israël auraient dû se méfier de l'erreur de cette tactique, en se souvenant de ce qui était arrivé au pied du Mont Sinaï, où Aaron avait aidé le peuple à fabriquer et à adorer un veau d'or (Ex 32.1-6). Avant que Moïse ait pu descendre de la montagne avec les Dix Commandements, Israël avait déjà violé

plusieurs d'entre eux. Il est possible que Jéroboam ne voulait faire de ces veaux d'or que des symboles pour l'adoration de l'Éternel, et non des objets de substitution. Mais même si cela était le cas, il n'avait aucune autorisation pour fabriquer de telles idoles en violation du deuxième commandement.

Jéroboam n'avait pas fini d'innover. À présent, il pensait aux autels. Depuis les jours de Noé, Abraham et Moïse, le peuple de Dieu avait connu la nécessité d'offrir des sacrifices à l'Éternel. Le royaume du nord insisterait donc sur son besoin d'offrir ces sacrifices. Or, si Jéroboam faisait établir de nouveaux centres de culte sans y établir d'autels, le peuple ne serait pas satisfait, il irait à Jérusalem pour offrir ses sacrifices.

Avec cela, Jéroboam savait que Dieu avait désigné Jérusalem comme l'endroit où tout sacrifice devait être offert. Établir de nouveaux autels dans d'autres endroits constituerait une désobéissance directe. Devant ce dilemme, Jéroboam choisit la mauvaise option : la rébellion. Les nouveaux centres de culte furent dotés de nouveaux autels : "Il monta à l'autel qu'il avait fait à Béthel" (12.33). Jéroboam était allé trop loin pour revenir en arrière. Dans l'établissement de sa nouvelle religion, un péché en avait amené un autre, et ainsi de suite.

La quatrième innovation fut la mise en place d'un nouveau sacerdoce : "Jéroboam établit une maison de hauts lieux et des sacrificateurs pris parmi tout le peuple et n'appartenant pas aux fils de Lévi" (12.31). Dieu avait ordonné que seuls les Lévites, de la maison d'Amram, puissent officier en sacrificateurs (2 Ch 13.10). C'est dire que Jéroboam savait qu'il aurait du mal à convaincre les véritables sacrificateurs de servir dans les nouveaux centres de culte, car une erreur si flagrante leur serait répugnante (2 Ch 13.9). Les hommes établis par Jéroboam, venus des onze tribus, étaient prêts à faire la volonté du roi, même si elle allait à l'encontre de la volonté de Dieu.

La cinquième innovation fut d'établir une fête annuelle et de changer le calendrier religieux.

Il monta à l'autel qu'il avait fait à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, mois qu'il avait choisi de sa propre initiative. Il fit une fête pour les fils d'Israël et monta à l'autel pour brûler des parfums (1 R 12.33).

La loi de Moïse avait établi le septième mois comme un moment majeur de l'année religieuse : le premier jour, on célébrait la fête des trompettes (Lv 23.23-25) ; le dixième jour, on célébrait la fête des expiations (Lv 23.27) ; et du 15e au 22e jour, on célébrait la fête des huttes (Lv 23.33-36). Jéroboam avança simplement ce calendrier d'un mois, au 15e jour du huitième mois, mois qu'il avait choisi "de sa propre initiative" (12.33).

Le résultat de tous ces changements ? Une religion de Jéroboam, mais non celle de Dieu. Car, Jéroboam ne cherchait pas la volonté de Dieu, mais les vœux de son propre cœur. Celui qui, en tant que chef de la nation, devait représenter Dieu devant le peuple et le conduire dans la volonté de Dieu avait totalement échoué dans cette tâche, devenant lui-même un demi-dieu conduisant le peuple dans sa propre volonté.

En effet, Satan n'essaie pas de détruire la religion de Dieu, mais de la détourner, en convaincant les hommes d'accepter leurs propres religions à la place. Jéroboam était un homme débonnaire, apparemment raisonnable, et doté d'un esprit pratique. Sa seule erreur était de se mettre à la place de Dieu !

LE PÉCHÉ DÉNONCÉ

L'erreur de Jéroboam fut ouvertement dénoncée par le Seigneur. Par trois épisodes qui suivent dans le texte, Dieu montre qu'il faut obéir à sa volonté.

Une réprimande publique

Jéroboam alla à Béthel au quinzième jour du huitième mois, afin d'observer la journée spéciale qu'il avait désignée. En toute désobéissance et arrogance religieuses, il monta vers le nouvel autel pour y brûler des parfums. À sa surprise, il sortit de la foule un homme de Dieu, un prophète rugueux venu de Juda, prêt à prononcer un jugement sur Israël. Avec une solennité qui créa un silence de mort dans l'assistance et même parmi les officiants, le prophète pointa son doigt accusateur vers l'autel et prononça la condamnation de Dieu :

Autel ! autel ! ainsi parle l'Éternel : Voici qu'il naîtra un fils à la maison de David ; son nom sera Josias ; il sacrifiera sur toi les sacrificateurs des hauts lieux qui brûlent sur toi des parfums, et l'on consumera sur toi des

ossements d'hommes ! (13.2).

Dans cette prophétie très précise, une prédiction comportant le nom du roi pendant le règne duquel elle s'accomplirait, le prophète annonçait la profanation saisissante de cet autel. (Cette prophétie fut accomplie trois siècles plus tard, par le bon roi Josias, 2 R 23.20). Le prophète de Juda annonça ensuite le signe de l'authenticité de sa prophétie :

Voici le signe (du fait) que l'Éternel a parlé :
l'autel se fendra, et la cendre qui est dessus
sera répandue (13.3).

Il s'agit d'une attestation immédiate, dont la preuve fut donnée de suite.

Jéroboam brandit la main et ordonna de saisir le prophète. "Et la main que Jéroboam avait brandie contre lui se trouva paralysée, et il ne put la ramener à lui" (13.4), un puissant témoignage au fait que le prophète venait de Dieu, qu'il avait dit la vérité, que Jéroboam était ainsi réprimandé par l'Éternel lui-même. Soudain, "L'autel se fendit, et la cendre qui était dessus fut répandue, conformément au signe qu'avait donné l'homme de Dieu, d'après la parole de l'Éternel" (13.5). Frappé par la puissance du jugement de Dieu, Jéroboam supplia le prophète d'intervenir auprès de Dieu pour que sa paralysie soit guérie. Le prophète le fit, et dans une démonstration de la merveilleuse grâce de Dieu, Jéroboam fut guéri (13.6). (Dieu reste toujours le Dieu de la deuxième chance. Dans cette circonstance, il invita Jéroboam au repentir.) En effet, dans un moment de "conversion partielle", le roi invita le prophète à entrer dans son palais pour manger et se rafraîchir. Celui-ci répondit qu'il n'en avait pas le droit, et qu'il devait rentrer chez lui par un chemin différent. (Voici un "oiseau rare", un prophète qui refuse un repas avec le roi !) Jéroboam dut réfléchir sur sa désobéissance en cette occasion, mais sa résolution de faire le bien ne dura pas longtemps. La réprimande du prophète ne fut que la première dans une longue liste de condamnations des péchés religieux de Jéroboam.

La mort du prophète

Une autre sorte de dénonciation du péché vint plus tard dans la même journée, quand ce

même prophète de Juda fut trahi par un prophète plus âgé. Il mangea avec le vieux prophète (ce que, nous nous en souvenons, il n'avait pas le droit de faire) et fut tué par un lion (13.23-26)². Ainsi, une petite erreur devint la cause de sa mort. On le trouva sans vie sur le chemin, à côté de son âne et du lion qui l'avait tué. Par cet incident, Dieu annonçait que sa Parole doit être obéie et que même un prophète ne pouvait en être dispensé. La mort du prophète constituait une "leçon illustrée sur la désobéissance" pour Jéroboam et pour tous. Le texte ne dit pas l'effet que produisit cet incident sur le roi.

Un deuil accablant

Dieu condamna le péché de Jéroboam une troisième fois, à travers le fils de Jéroboam (14.1-20). Éli, homme juste, avait eu des fils impies (1 S 2.11-17) ; Jéroboam, homme impie, avait, lui, un fils pieux du nom d'Ahiya. Un jour Ahiya devint si gravement malade que Jéroboam et sa femme craignaient pour sa vie. Triste et désespéré, Jéroboam dit à sa femme de se déguiser et d'aller consulter Ahiya le prophète, qu'il haïssait, au sujet de leur fils. Elle fit ainsi et alla vers le prophète, portant avec elle dix pains, des gâteaux et un pot de miel. Ahiya, qui était aveugle à cause de son âge avancé, habitait à Silo. À l'approche de la femme de Jéroboam, le prophète sut par révélation qui était cette personne et ce qu'il fallait lui dire. Il dit : "Entre, femme de Jéroboam ; pourquoi cela ? Tu te fais passer pour une autre ! Je suis envoyé vers toi (avec un message) pénible" (14.6). Avec cela, il annonça à la femme vivement impressionnée que l'enfant mourrait à son retour chez elle. La mort de l'enfant était une expression du jugement de Dieu, un jugement mêlé de miséricorde, du moins pour cet enfant :

Tout Israël prendra le deuil sur lui et l'ensevelira ; car il est le seul de (la maison de) Jéroboam qui sera mis dans une tombe, parce qu'il est le seul de la maison de Jéroboam en qui se trouve quelque chose de bon devant l'Éternel, le Dieu d'Israël (14.13).

John C. Whitcomb écrit :

Dieu honora ce garçon en lui permettant de mourir d'une maladie et d'être enseveli dans

² Nous étudierons cet incident dans la prochaine leçon.

une tombe ! (...) Le jugement qui menaçait la famille royale était si horrible (1 R 14.10-11) que le fait de l'éviter en mourant dans son lit était une bénédiction³ !

Le prophète dit également à la femme de Jéroboam que Dieu susciterait un roi qui retrancherait la maison de Jéroboam, faisant périr tous les mâles d'une mort violente. Jéroboam ayant lancé son peuple sur un chemin de péché dont il ne se repentirait jamais, le prophète fit, à la fin de son discours, la première prédiction de la destruction finale de la nation : ici, pendant le règne du premier roi d'une longue liste de rois, il annonça la captivité assyrienne à venir :

L'Éternel frappera Israël, et il en sera de lui comme du roseau qui est agité dans les eaux ; il arrachera Israël de ce bon territoire qu'il avait donné à leurs pères, et il les dispersera de l'autre côté du fleuve, parce qu'ils se sont fait des poteaux d'Achéra, en irritant l'Éternel. Il livrera Israël à cause des péchés que Jéroboam a commis et qu'il a fait commettre à Israël (14.15-16).

Nous avons du mal à imaginer l'état d'esprit de cette femme, qui savait qu'au moment où elle entrerait chez elle, son fils mourrait. Elle essaya sans doute de contourner le jugement, pour sauver son fils, mais c'était impossible. Dans sa confusion et son désarroi, il fallait enfin qu'elle rentre et qu'elle affronte l'implacable jugement de l'Éternel, un jugement que même une mère ne peut empêcher.

En effet, dès que la femme passa le seuil de sa maison, "le garçon mourut" (14.17). Dieu ne pouvait se montrer plus clair. Il avait jugé par trois fois le péché de Jéroboam, mais le roi ne se repentit pas, il poursuivit sur sa mauvaise voie.

Le texte nous livre un dernier message de condamnation du péché de Jéroboam, par le récit de sa mort. L'Esprit Saint nous permet ici de passer en coulisses et de voir exactement dans quelles circonstances cette mort eut lieu. Selon 2 Chroniques 13.20, "l'Éternel le frappa". Cette mort dramatique illustra, si besoin était, que Dieu exige l'obéissance et que le temps du repentir vient finalement à terme. Le règne de vingt-deux ans de Jéroboam prit fin sous la

puissante main du jugement de Dieu. Ainsi, Jéroboam finit comme il avait commencé, en rébellion contre l'Éternel, sans s'être repenti. Il passa donc sa vie à conduire les gens dans l'erreur, et non dans la vérité de Dieu.

CONCLUSION

Voici le message de ce texte pour nous : Dieu exige d'être obéi. On ne peut étudier l'histoire de Jéroboam sans être convaincu que l'égoïsme et la désobéissance devant Dieu mènent au désastre. Les paroles de Jésus en Matthieu 7 nous font penser à Jéroboam :

Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur ! N'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé, en ton nom que nous avons chassé des démons, en ton nom que nous avons fait beaucoup de miracles ? Alors je leur déclarerai : Je ne vous ai jamais connus retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité (Mt 7.22-23).

Avoir une religion ne suffit pas ! Si cela suffisait en soi, celle de Jéroboam aurait reçu l'approbation de Dieu. Dieu ne veut pas que nous ayons une religion, mais sa religion. Jéroboam n'apprit jamais cette leçon. Ce roi vécut toute sa vie en pécheur religieux.

On se demande parfois pourquoi Jéroboam ne se repentit pas. Après tout, il fut réprimandé publiquement, le prophète qui l'avait averti fut frappé de mort pour sa désobéissance à Dieu, et le fils pieux de Jéroboam mourut. On fit dire au roi que tous les membres mâles de sa famille mourraient de mort violente à cause de son péché. Abiya, roi de Juda, le réprimanda avant d'entrer en guerre civile avec lui (2 Ch 13.4-12). Malgré tous ces avertissements, Jéroboam ne prit jamais à cœur de se plier au jugement de Dieu.

Nous pensons que tout cela est étonnant, dans de telles circonstances. Mais est-ce vraiment plus étonnant que ce que nous observons de nos jours ? Dieu a établi dans le Nouveau Testament les principes selon lesquels nous devons vivre et l'adorer. Malgré cela, des centaines de dénominations ont été fondées, dont l'existence reste étrangère à la Bible. Dieu nous a dit que nous devons venir à lui par la foi (Jn 8.24), la repentance (Lc 13.3), la confession de Jésus (Rm 10.10) et par le baptême en Christ (Rm 6.3). Pourtant, des Jéroboam modernes viennent établir leurs propres desseins pour venir à Dieu.

³ John C. Whitcomb, *A History of Israël* (Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, 1971), 362.

Dieu ne nous a-t-il pas dit de l'adorer par l'étude de sa Parole (Ac 17.11), par les chants (Ep 5.19), par la prière (1 Th 5.17), par la fraction du pain chaque premier jour de la semaine (Ac 20.7 ; 1 Co 11.20-21) et par notre offrande chaque premier jour de la semaine, selon nos moyens (1 Co 16.2) ? Mais l'homme a restructuré la religion de Dieu, selon ses propres désirs.

Qu'est-il advenu de l'humble obéissance ? Apprendrons-nous la nécessité d'obéir, ou bien deviendrons-nous des Jéroboam du 21ème siècle ? ◆

Leçon à retenir :
puisque Dieu rejette la religion des hommes,
les hommes doivent aussi la rejeter.

© VERITE POUR AUJOURD'HUI, 2006
Tous Droits Réservés